



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

PREMIÈRE SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Feuilleton et préavis**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 29 novembre 2022 — N° 1**

*Quatorze heures*

---



*Dépôt de la liste des candidats proclamés élus à la suite des élections générales  
du 3 octobre 2022*

---

*Élection du président*

*Élection des vice-présidents*

## QUESTIONS ÉCRITES

1) Mme Labrie (Sherbrooke) – **29 novembre 2022**

À la ministre responsable de l'Administration gouvernementale et présidente du Conseil du trésor

Le projet de loi n° 12, présenté à la deuxième session de la 42<sup>e</sup> législature et sanctionné le 2 juin 2022, est devenu la Loi visant principalement à promouvoir l'achat québécois et responsable par les organismes publics, à renforcer le régime d'intégrité des entreprises et à accroître les pouvoirs de l'Autorité des marchés publics.

Cette loi s'inscrit dans la stratégie gouvernementale des marchés publics, qui vise à ouvrir davantage les marchés aux entreprises québécoises, en plus de consacrer la priorité aux achats québécois et aux acquisitions responsables.

À la suite d'échanges fructueux au cours de l'étude détaillée ayant mené à l'adoption de cette loi, d'intéressantes dispositions visant à favoriser l'accès des entreprises d'économie sociale au sens de la Loi sur l'économie sociale (chapitre E-1.1.1) à nos marchés publics ont été intégrées à ce texte de loi.

Considérant cet objectif fort pertinent, il nous apparaît donc important de bien savoir d'où nous partons afin de mieux pouvoir mesurer les progrès effectués.

Mes questions :

- Quelles étaient la valeur monétaire et la part des marchés publics obtenus par des entreprises d'économie sociale ces dernières années?
- Quelles étaient la valeur monétaire et la part des marchés publics obtenus par des entreprises d'économie sociale lors de la dernière année pour laquelle nous disposons d'informations complètes?
- Quels sont les objectifs du gouvernement quant à l'évolution de la valeur monétaire et de la part des marchés publics obtenus par des entreprises d'économie sociale pour les années à venir?

## PRÉAVIS

- aa) Loi visant à reconnaître le serment des députés envers le peuple du Québec comme seul serment obligatoire à leur entrée en fonction – *député de Jean-Lesage*